

Luxembourg, le 14 septembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

*« Les Ardennes luxembourgeoises se distinguent par leur riche patrimoine historique et leurs paysages variés. L'Oesling se caractérise en particulier par ses châteaux-forts dont celui de Vianden, l'attraction touristique la plus visitée du Grand-Duché.*

*Il y a plus de quinze ans, les panneaux touristiques le long de nos autoroutes ont été fixés par un groupe de travail composé de représentants de différents ministères. À l'époque, un seul panneau avait été retenu pour la région de l'« Éislek », à savoir à l'entrée de la commune de Schieren.*

*Or, à mon opinion, il s'avérerait indispensable d'en ériger un sur l'autoroute A7 entre le Viaduc « Glaasbuurgronn » et le Tunnel « Stafelter » afin que les touristes venant notamment de France et d'Allemagne puissent aisément remarquer dans quel sens ils doivent rouler pour atteindre le nord du Luxembourg tout en les sensibilisant au riche patrimoine de ce dernier.*

*Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :*

- 1. Un nouveau panneau touristique à édifier sur l'A7 entre le viaduc « Glaasbuurgronn » et le tunnel « Stafelter » a-t-il déjà été validé par le groupe de travail interministériel ?*
- 2. Dans l'affirmative, dans quels délais pourrait-il être mis en place ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

3. *Quel sujet aurait été retenu pour représenter au mieux le patrimoine historique de nos Ardennes ? Le château-palais de la cité de Vianden ne serait-il pas le meilleur sujet en la matière ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.



André BAULER  
Député